

AVIS DE PUBLICITÉ COMPLEMENTAIRE MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

- 1) Numéro de référence de l'avis envoyé à la publication au BOAMP et JOUE, le 10 août 2017 : 2017/S5153-316428.
- 2) Identification de l'organisme qui passe le marché : La Communauté de Communes du Pays Rhénan 32, rue du Général de Gaulle 67410 DRUSENHEIM Tél : 03.88.06.74.30 Courriel : contact@cc-paysrhenan.fr
- **3) Pouvoir Adjudicateur :** Monsieur Louis BECKER, Président de la Communauté de Communes du Pays Rhénan.
- **4) Type de procédure :** Appel d'offres ouvert (articles 66 et 67, 68 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016).
- **5) Objet du marché :** Reconsultation des lots n°02 : gros œuvre et n°18 : voirie et réseaux divers (V.R.D), dans le cadre de l'opération de reconstruction de la piscine intercommunale du Pays Rhénan.

6) Allotissement:

Cette consultation est décomposée en 2 lots ci-dessous énumérés :

Ī	Lot	Désignation	Numéros CPV
ĺ	02	Gros-œuvre	45262311
ĺ	18	Voirie et réseaux divers (V.R.D)	32400000

- 7) Tranches optionnelles: non.
- 8) Variantes: les variantes ne sont pas autorisées.
- 9) Conditions particulières d'exécution : conformément aux dispositions de l'article 38 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2016 relative aux marchés publics, la présente consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social dont le détail est indiqué dans le C.C.A.P.
- 10) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui.
- 11) Modalités essentielles de financement : Fonds propres de la collectivité.
- **12) Délai d'exécution :** Le délai global d'exécution du marché est de 14 mois (tous corps d'état lots 02 à 19) à compter de la date fixée par l'ordre de service délivré au lot n° 02 gros-œuvre.
- **13)** Date prévisionnelle de démarrage des travaux : démarrage par le lot n°02 gros-œuvre à partir de fin novembre 2017.

- 14) Retrait du dossier de consultation : Dossier téléchargeable sur notre profil acheteur : www.marches-securises.fr
- 15) Modalités de transmission des dossiers par les candidats : Renvoi au règlement de consultation.
- 16) Date limite de réception des plis : Le mercredi 20 septembre 2017 à 12h00.
- 17) Jugement des offres : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.
- 18) Délais de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.
- 19) Renseignements complémentaires : voir règlement de consultation.
- **20)** Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle les recours peuvent être introduits : Tribunal Administratif de Strasbourg 31, avenue de la Paix 67000 Strasbourg Tél 03.88.21.23.23 Fax : 03.88.36.44.66.
- 21) Date d'envoi de l'avis à la publication complémentaire : Le 16 août 2017.

Louis BECKER Président de la Communauté de Communes Du Pays Rhénan